



Candidatures jusqu'au lundi 1er juin 2020

Ouvrez les livres aux bébés : 16e concours national de littérature jeunesse dans le Puy-de-Dôme

Dans le cadre de l'opération, "Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés" (labellisée Premières pages par le ministère de la Culture), le Conseil départemental du Puy-de-Dôme lance son 16e concours national de littérature jeunesse. Il permettra de choisir l'album qui sera offert aux 7000 enfants nés ou adoptés dans le département 63 en 2021. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au lundi 1er juin 2020.

Le concours "Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés"

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme lance un concours national de littérature jeunesse, afin de choisir l'album qui sera offert aux enfants nés ou adoptés dans le département du Puy-de-Dôme en 2021. Depuis 2005, le Conseil départemental propose en effet de développer l'éveil culturel des tout-petits en favorisant l'accompagnement à la parentalité à travers l'opération "Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés". Et depuis 2010, cette action est labellisée par le Ministère de la Culture dans le cadre du dispositif national Premières Pages.

Candidater

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au lundi 1er juin 2020. Le concours s'adresse :

- Aux auteurs et/ou illustrateurs.
- Aux autodidactes ou étudiants ou diplômés en arts plastiques.
- Aux personnes n'ayant jamais publié d'album de littérature jeunesse ou publié trois albums maximum à compte d'éditeur.

Le [règlement complet du concours est disponible en ligne \(nouvel onglet\)](#).

Le [dossier de candidature est également à télécharger en ligne \(nouvel onglet\)](#).

Contact et informations

Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme (Dominique Sandeyron).
Téléphone : 04 73 25 80 00.

L'opération "Premières pages"

Pilotés par les bibliothèques, les projets Premières pages s'attachent à sensibiliser les enfants de 0-3 ans et leurs familles à la lecture, si possible sous la forme de parcours organisés dans le temps afin de familiariser enfants et familles à l'importance du livre et de la lecture. Cette opération livre et lecture vise à :

- Réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit.
- Sensibiliser les bébés et les très jeunes enfants au livre.
- Favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance.
- Valoriser la littérature jeunesse.

Toute collectivité ou groupement de collectivités peut demander à participer à l'opération « Premières Pages » en soumettant un projet au ministère de la Culture. Toutes les informations pratiques sur la labellisation sont disponibles sur le site dédié au dispositif : [site Premières pages \(nouvel onglet\)](#).

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/ouvrez-les-livres-aux-bebes-16e-concours-national-de-litterature-jeunesse-dans-le-puy-de-dome>